

BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY



JANVIER 2024 — n°1/2024

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr -

Accueil du public : lundi 14h-18h ; mardi 9h-12h ; jeudi 9h-12h ; vendredi 14h-18h

Site internet : www.souzy.fr – Suivez-nous sur notre page Facebook et recevez toutes les infos sur Panneau Pocket

GUY SAULNIER, MAIRE, ET
LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE

BONNE ANNÉE 2024

Qu'elle vous apporte santé,
bonheur et prospérité



MONSIEUR LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY
VOUS INVITENT À LA **CÉRÉMONIE DES VOEUX**
QUI SE DÉROULERA LE

SAMEDI 13 JANVIER 2024 À 18H
À LA SALLE DES FÊTES DE SOUZY

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons
le verre de l'amitié et la galette des rois.

CONSEIL MUNICIPAL DE SOUZY

Séance du jeudi 14 décembre 2023 PROCES-VERBAL

SEANCE N°09/2023

Étaient présents : Guy SAULNIER – Sandrine PONCET – Cyrille PUIPIER – Céline CAHEN – Cindy CARRA – Pascale VERNAY – Lionel VERRIERE – Patrick VOLAY – Bruno MAUVERNAY – Luc TAVERNIER.

Étaient excusés : Daniel MURE (pouvoir à Guy SAULNIER) – Alexandre GERIN.

Absent : Denis PONCET

Démissionnaires : Aurélie CHENE – Laetitia LA VALLE CHAIREW.

Ordre du jour

1. Désignation d'un membre élu du CCAS suite à une démission
2. Point sur les dossiers et travaux en cours
3. Ordures ménagères
4. Zones d'accélération des énergies renouvelables – élus référents
5. Modification des statuts du SIEMLY (Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais)
6. Ecole (conseil d'école, jouets de Noël 2023, convention RASED 2024-2026), participation au SIVOS
7. Attribution de chèques cadeau au personnel communal
8. Distribution des sacs poubelles – année 2024
9. Vœux
10. Questions diverses

Monsieur le Maire excuse Daniel Mure et Alexandre Gerin.

Monsieur le Maire rappelle les principaux points évoqués lors du dernier conseil municipal. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Il informe par ailleurs que Laetitia La Valle Chairiew et Aurélie Chêne ont transmis leur lettre de démission du conseil municipal. Laetitia La Valle Chairiew justifie sa démission suite à son départ de la commune pour des raisons familiales. Aurélie Chêne n'a pas participé aux travaux du conseil municipal depuis plusieurs mois et ne souhaite pas poursuivre sa mission. Ces lettres ont été transmises à la Préfecture, les démissions sont donc effectives depuis le 16 novembre pour Laetitia et le 21 novembre pour Aurélie.

Désignation du secrétaire de séance

Sandrine PONCET est désignée secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

1) Désignation des membres élus du CCAS suite à une démission

Laetitia La Valle Chairiew, membre élu du CCAS, ayant démissionné, il convient d'élire à nouveau les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du conseil d'administration du CCAS. Monsieur le Maire rappelle que le CCAS de Souzy doit être composé de treize membres, conformément à la délibération du 4 juin 2020. Patrick Volay est volontaire pour siéger au CCAS. Sont désignés membres du CCAS : Sandrine Poncet, Pascale Vernay, Cindy Carra, Céline Cahen, Cyrille Pupier et Patrick Volay.

Le conseil d'administration du CCAS est donc constitué comme suit :

- Le Maire, président de droit
 - 6 membres élus du conseil municipal : Sandrine Poncet, Pascale Vernay, Cindy Carra, Céline Cahen, Cyrille Pupier et Patrick Volay.
 - 6 membres désignés par le maire en raison de leur engagement au niveau social, auprès des personnes âgées ou des familles sur la commune : Nicole Doitrand, Marie-Thérèse Pitavy, Françoise Poncet, Dominique Blanc, Annie Chillet et Odette Mure.
- Michel Thollet et Danièle Verrière participent aussi aux activités du CCAS.

2) Point sur les dossiers et travaux en cours

Réaménagement de l'accueil et des bureaux de la mairie

Les travaux sont terminés. Restent quelques retouches en peinture, des luminaires à poser et l'installation du vitrage de la verrière. Une réception de travaux sera organisée début janvier.

Logement ancienne mairie

Les travaux de rénovation du logement ont démarré courant novembre et suivent leur cours.

Réfection de voirie

Le chemin de la Barnatte et le chemin du Charavay ont été repris par l'entreprise Eiffage. Le raboutage mis en œuvre n'a cependant pas été suffisamment compacté. L'entreprise a été relancée. La reprise du chemin vers le parcours de santé a permis aux riverains du Micaud et du Champagnol de circuler pendant le temps des travaux de réfection de la canalisation d'eau potable.

Canalisation d'eau potable Champagnol Micaud

Les travaux de pose de la nouvelle canalisation seront terminés sur la voirie du Champagnol et du Micaud avant la période des fêtes. Les branchements vers les compteurs et les travaux sur le trottoir en direction du Château Brûlé seront réalisés en janvier. L'enrobé du chemin est programmé au printemps.

Monsieur le Maire informe avoir demandé à l'entreprise SOGEA de canaliser le fossé devant les premières maisons situées le long du chemin du Champagnol.

Assainissement du Camard – Route de Feurs

Les travaux sont terminés côté Souzy. Des essais sont prévus la semaine du 18 décembre. Les travaux se poursuivent maintenant côté Ste Foy et St Genis, sur la Route de Lyon, puis suivront les travaux de la Grande Rue de Ste Foy qui devraient durer jusqu'en décembre 2024.

Les riverains auront deux ans pour se brancher au réseau d'eaux pluviales.

Lionel Verrière informe qu'il n'a eu aucun contact pour le moment. Il demande quand seront installées les chicanes au Camard pour ralentir la circulation des véhicules, en particulier les poids-lourds. Monsieur le Maire indique que nous en sommes en attente des devis.

Commission voirie CCMDL

Cyrille Pupier informe des sujets traités lors de la dernière commission voirie de la Communauté de communes

Les élus déplorent que lors de la réception de la facture d'avoir la désagréable surprise du montant de la facture. Ce dernier ne correspondant pas toujours à celui du devis, ce qui entraîne un dépassement de la dotation annuelle attribuée par la CCMDL à chaque commune. De ce fait la commune est obligée de piocher dans leur budget.

Cela est dû, au non-respect des entreprises qui ne respectent pas le devis en effectuant de leur plein gré des travaux supplémentaires, et regrette le manque de communication et de concertation entre les différents interlocuteurs vis-à-vis du déroulement des travaux et des décisions prises pour ces travaux supplémentaires.

La CCMDL va essayer de remédier à ce problème afin qu'il ne se renouvelle pas.

Le budget voirie 2024 devrait être sensiblement le même que cette année, soit environ 1.3 M€. En raison de la hausse du coût des matériaux, le volume des travaux sera par conséquent plus réduit.

Rue de l'école

La commune a mis fin à la mission de l'Agence technique départementale. Celle-ci préconisait en effet de transformer la mission de maîtrise d'œuvre en mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette mission venant en doublon de la maîtrise d'œuvre, il a semblé plus pertinent de ne pas donner suite à la nouvelle proposition du Département. Monsieur le Maire et Cyrille Pupier ont contacté plusieurs bureaux d'études afin qu'ils fassent une proposition de maîtrise d'œuvre. Les devis sont attendus pour le début de l'année.

Concernant l'éclairage public, le SYDER va nous transmettre une proposition pour la réfection de l'éclairage public en filaire et une autre en solaire. Des globes fluorescents sont à remplacer. Le SYDER annonce un délai de quatre mois d'études à partir des plans définitifs.

Fibre – bâtiments communaux

La mairie, l'école et la bibliothèque ont été raccordés à la fibre fin octobre.

Provol

Monsieur le Maire fait part d'un projet de cession de terrain entre PROVOL et la CCMDL. Sandrine Poncet signale que les problèmes d'odeur persistent. Monsieur le Maire a révoqué le sujet en réunion assainissement de la CCMDL. Une relance écrite sera faite auprès de leurs services.

3) Ordures ménagères

Monsieur le Maire explique qu'à la demande de la Communauté de Communes, la commune doit déterminer les sites où seront installés les points d'apport volontaire (colonnes ordures ménagères et emballages). Les secteurs de la commune non équipés sont donc à étudier : Camard, Yvernons, St Charles, Bellevue.

Concernant l'obligation de tri des biodéchets (compost) à partir du 1^{er} janvier 2024, une réflexion est à lancer avec l'aide de la Communauté de Communes.

4) Zones d'accélération des énergies renouvelables

Afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, les communes peuvent désormais définir les ZACC (zones d'accélération) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter, tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols. La détermination de ces zones n'est pas une obligation. Ce travail pourra bénéficier d'un appui technique de la Communauté de Communes.

Il est proposé de désigner, pour chaque commune, des élus référents qui participeront aux ateliers de concertation organisés par la CCMDL. Daniel Mure est désigné référent pour Souzy.

Monsieur le Maire fait part des avancées sur le « Zéro artificialisation nette ». Les parcs et jardins végétalisés ne sont plus considérés comme des terrains artificialisés.

5) Modification des statuts du SIEMLY

Pascale Vernay présente le projet de modification des statuts du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais. Cette modification des statuts concerne :

- La composition et la dénomination du syndicat (article 1), les communautés d'agglomération devenant membres du syndicat en lieu et place des communes,
- Le changement d'adresse du syndicat, désormais domicilié 315 rue des Frênes à Pomeys (article 4 des statuts),
- Les modalités de désignation des délégués élus (article 6 des statuts).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet de modification des statuts.

Pascale Vernay présente les principaux points évoqués lors du dernier comité syndical du Syndicat des Eaux. Le prix de l'eau

augmentera de 4.9 % en 2024. L'abonnement passera à 53.75 € (51.24 € en 2023) et le prix au mètre cube à 1.5383 € (1.4664 € en 2023).

6) Ecole

Conseil d'école du 14 novembre 2023

Sandrine Poncet et Pascale Vernay présentent le compte-rendu du conseil d'école :

- Effectif : 30 élèves inscrits à la rentrée + 2 tout-petits doivent faire leur rentrée en janvier.
 - Projet pédagogique : l'astronomie.
 - Projets en cours : l'école est labellisée « éco-école » et met en place des actions tout au long de l'année en lien avec la nature (nettoyage de printemps, prévention contre le gaspillage de l'eau...) ; école inscrite au prix des Incorruptibles pour un travail sur la lecture ; participation au festival de cinéma local « Finé & Cinou » ; participation aux rencontres sportives USEP ; organisation d'un marché de Noël de l'école avec fabrication de petits objets par les élèves ; fête de printemps organisée le vendredi 12 avril.
 - Exercice incendie réalisé dans de bonnes conditions en octobre ;
 - Diverses demandes de petits travaux ont été sollicitées à la mairie.
 - Question de parents sur le stationnement aux abords de l'école dans le cadre du plan vigipirate : l'application de ce plan implique de nombreuses contraintes.
- Pascale Vernay informe avoir sollicité les enseignantes pour la participation des élèves aux commémorations.

Subvention jouets de Noël 2023

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'OCCE de l'école au titre de l'achat des jouets de Noël pour un montant de 18 € par élève, soit un total de 540 €.

Convention RASED 2024 – 2025 - 2026

Monsieur le Maire explique que 31 communes, dont 19 de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, sont adhérentes au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) pour leur école publique.

Le budget prévisionnel de fonctionnement et d'équipement du RASED sur le territoire de la CCMDL a été validé par l'inspection de l'Education Nationale à hauteur de 1 € par enfant.

Afin de simplifier la gestion du RASED, la commune de St-Martin-en-Haut verse l'intégralité de la subvention au RASED, soit 5 303 €, et récupère auprès des autres communes leur contribution en proportion des effectifs de leur école primaire publique.

Monsieur le Maire indique que chaque commune doit s'engager à contribuer à ce budget en proportion des effectifs totaux de son école primaire publique. L'école de Souzy accueillant actuellement 30 élèves, la participation annuelle au RASED s'élèvera donc à 30 € pour la période 2024 à 2026.

Le conseil municipal approuve la convention et la participation financière à verser au bénéfice du RASED pour les années 2024 – 2025 – 2026.

SIVOS du Collège de Ste Foy l'Argentière

Sandrine Poncet rend compte de la réunion du SIVOS. Le collège a mis en place plusieurs partenariats : notamment avec Science Po Lyon, Erasmus, parcours « Avenir Plus » pour aider les élèves qui s'orientent vers le milieu professionnel, associations sportives locales (foot, hand), école de musique. Un conseil citoyen de jeunes a été créé avec la municipalité de Ste Foy. Il y a eu 100% de réussite au brevet des collèges. Projet d'ouverture d'une nouvelle classe de 6^e à la rentrée 2024.

La participation de Souzy au SIVOS pour l'année 2024 s'élèvera 752.52 €. Comme les années précédentes, elle sera fiscalisée. Cette participation est calculée selon les effectifs (80%) et le potentiel fiscal de la commune (20%). 45 collégiens sont originaires de Souzy sur un effectif total de 426 élèves.

7) Attribution de chèques cadeaux au personnel communal

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de renouveler l'attribution des bons d'achats OSER Monts du Lyonnais aux six agents municipaux

8) Distribution des sacs poubelles

Les permanences auront lieu les samedis 13 et 20 janvier 2024.

Cyrille Pupier et Céline Cahen assureront la permanence du 13 janvier ; Bruno Mauvernay et Pascale Vernay feront celle du 20 janvier.

9) Vœux

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 13 janvier à 18h à la salle des fêtes.

10) Questions diverses

Sandrine Poncet présente le bilan moral et financier du Téléthon qui s'est déroulé le samedi 2 décembre. 82 repas ont été servis. 24 personnes ont participé à la marche. Le club de tricot a proposé une vente au profit du Téléthon. M. Auter a fait des crêpes. Au total, 1401.37 € ont été reversés à l'AFM, ce qui est supérieur aux années précédentes.

Les rideaux de la salle des sports sont à changer. Sandrine Poncet se charge de faire établir des devis.

Les tournées du Bus France Services sont optimisées à compter du 1^{er} janvier 2024. Il sera désormais présent sur la commune le mardi de 9h à 11h, une fois par mois, sur le parking de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire dresse le bilan des actions réalisées par le conseil municipal à mi-mandat. Ont été réalisées : la construction du local technique, la réfection de la salle des sports et de la salle polyvalente, la réhabilitation de la Maison Michat, la rénovation de la mairie, la réfection de la montée

d'escalier de l'école, la démolition de la maison Gonzalez pour l'aménagement du carrefour, la réfection des trottoirs de la route de Montbrison, les travaux sur le réseau d'eaux pluviales de la route de Montbrison et du Camard, le développement de la fibre, la poursuite de la diffusion régulière du bulletin municipal et la mise à jour du site internet, la mise en place d'une commission environnementale, la réflexion pour la création d'une maison d'assistantes maternelles, le soutien aux associations qui animent le village, l'action du CCAS pour aider les personnes les plus fragiles, la poursuite de l'accompagnement de l'équipe enseignante de l'école, l'écoute des agriculteurs, la réalisation d'un plan guide.

Concernant le projet de micro-crèche, après étude, il s'avère que le nombre de naissances est insuffisant sur la commune pour la faire fonctionner. En effet, pour 12 places, il faudrait environ 20 enfants inscrits. En moyenne, nous avons actuellement 6 naissances par an.

Le bulletin d'information communautaire sera distribué avec le prochain bulletin municipal de début janvier.

Validé par le Maire, Guy SAULNIER

La secrétaire de séance, Sandrine PONCET

Le 21 décembre 2023

Prochaine réunion : jeudi 1^{er} février 2024 à 20h

Informations municipales

Etat-Civil 2023

Naissances

Louna DUMOND née le 19 juin 2023, fille de Ludovic et Océane DUMOND

Kayden PERRIN né le 9 septembre 2023, fils de Jordan PERRIN et Noémie DEVEAUX

Kyran RANC né le 9 novembre 2023, fils de Jean-François RANC et Adeline PAILLASSON

Leah Stefania IANAU née le 20 novembre 2023 fille de Emil-Daniel IANAU et Bianca IONCICA

Mariages et Publications de mariage

Jean-Pierre Franck BOCHARD et Virginie CIARAMITARO le 22 avril 2023 à Souzy

Clément DUMORTIER et Lucie Pauline Marion MARTIN le 6 mai 2023 à Souzy

Renaud Pierre Marie ANIER et Marie Line MACAUDIER le 7 octobre 2023 à Souzy

Décès, Transcription de décès

Bernadette Andrea BEAU née TACHON décédée le 30 mars 2023 à Souzy à l'âge de 95 ans

René Jean Marie MAUVERNAY décédé le 8 août 1932 à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'âge de 90 ans

Jacques Maurice Louis BRUYAS décédé le 26 mai 2023 à Lyon 9^e à l'âge de 82 ans

Félicie Marie Louise DUBEUF née LORNAGE décédée le 16 juin 2023 à Montbrison à l'âge de 88 ans

Jean-Claude François LONG décédé le 18 juin 2023 à Souzy à l'âge de 75 ans

Thérèse Julie Benoîte MICHALET née CHATELARD décédée le 8 novembre 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'âge de 93 ans

Marthe Josette MURE née FOURNAND décédée le 10 décembre 2023 à Saint-Laurent-de-Chamousset à l'âge de 92 ans

Contrôle assainissement obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024

Le conseil communautaire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a décidé de rendre obligatoire le contrôle de conformité des branchements assainissement à compter du 01/01/2024, pour chaque transaction immobilière de bien (hors appartement en copropriété) ou lors de la mise en copropriété du bien.

Ce contrôle est effectué par l'exploitant du service assainissement (SUEZ) à la demande du propriétaire vendeur. Il faut contacter SUEZ pour prendre rendez-vous au 09-77-408-408.

Au 01/01/2024, ce contrôle sera facturé au propriétaire vendeur pour un montant de 173.63 € HT, celui-ci sera révisé chaque année. Ce contrôle a une validité de 12 mois.

Redevance ordures ménagères – modification des échéances

Par délibération en date du 19 décembre 2023, la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais a souhaité apporter quelques modifications concernant l'échéancier des règlements de la Redevance Ordures ménagères :

Concernant les usagers prélevés : à partir de 2024 le nombre de prélèvements passera de 2 à 4 ; les prélèvements auront lieu en mars, juin, septembre et décembre (fin de mois).

Merci de signaler tout changement de coordonnées bancaires sur votre espace personnel du portail déchets.

Concernant les usagers non prélevés : à partir de 2024 la redevance sera envoyée en mai (fin de mois)

Pour rappel, les enfants étudiants locataires ou en internat sont facturés 0,5 part sur présentation annuelle d'un justificatif de scolarité et d'hébergement payant.

Le montant de la redevance ordures ménagères est maintenu à 85 € par part pour l'année 2024.

A noter dans vos agendas !

- **Vœux du Maire** organisés par la municipalité – samedi 13 janvier à 18h – salle polyvalente
- **Marmite musicale solidaire** – organisée par l'association Pour une Alimentation solidaire – samedi 27 janvier à 20h – salle polyvalente
- **Matinée saucisson ou tripes - patates** organisée par la société de chasse - dimanche 11 février – salle polyvalente
- **Concours de belote** organisé par la société de chasse - dimanche 11 février à 14h – salle polyvalente
- **Concours de belote** organisé par le Club Jeunesse d'Automne samedi 1^{er} mars à 14h – salle polyvalente
- **Repas dansant** organisé par Souzy en Famille – dimanche 17 mars à 12h – salle polyvalente
- **Fête de printemps de l'école** organisé par l'école de Souzy – vendredi 12 avril – salle polyvalente
- **Thé dansant** organisé par le Club Jeunesse d'Automne – vendredi 26 avril à 14h – salle polyvalente
- **Concours de pétanque et cochon à la Broche** organisé par Souzy en Famille, Tennis de Table et CCAS – samedi 15 juin – parking les Roches

Panneau Pocket – statistiques 2023

Panneau Pocket est une **application gratuite** qui vous permet d'être informés quotidiennement des événements de la commune. Ce système simple et efficace prévient **instantanément** les citoyens par notification sur les smartphone et tablette des **alertes et des informations de votre commune**.

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de la commune.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui les concerne.

Alors n'hésitez plus, téléchargez l'application et indiquez Souzy en favori !



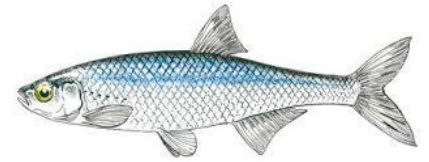
Au 31 décembre 2023, 804 smartphones et tablettes étaient connectés à l'application Panneau Pocket de Souzy !
Sur l'ensemble de l'année, les publications de Souzy ont été consultées 38 176 fois !

AAPPMA les amis de la Haute-Brévenne

L'association de pêche de Ste Foy l'Argentière organise un **SAFARI TRUITES à l'ÉTANG PONCET de Souzy**. Ce safari est réservé aux titulaires d'une carte annuelle 2024 de l'AAPPMA les Amis de la Haute Brévenne. Il se déroulera sur 8 week-ends (samedi et dimanche uniquement) du samedi 13 janvier au dimanche 3 mars 2024, pêche à partir de 8h00

Règlement :

- 1 canne autorisée avec 1 seul hameçon,
- pêche aux appâts naturels (vers, teignes, ...),
- pêche au leurre, poissons vivants et amorçage interdits,
- 4 prises maximum par pêcheur et par jour.



Plus d'infos : aappma-haute-brevenne.fr - <https://www.cartedepeche.fr/>

Chœur Gospel des Monts du Lyonnais

À TOUS CEUX ET CELLES QUI

VEULENT CHANTER ET VIBRER AU RYTHME DE L'ESPRIT GOSPEL !!!

Les répétitions se feront sur la commune de Saint Genis L'Argentière (salle de l'annexe sous la salle des fêtes).

Pour commencer, deux répétitions organisées par mois : le mercredi de 20h30 à 22h15.

Deux séances d'essai libre sont proposées : les 17 et 31 janvier 2024.

Alain RAKOTO est un guitariste & chanteur professionnel et chef de chœur Gospel. Il dirige depuis onze années le chœur **Gospel Célébration** (<https://gospelcelebration.jimdofree.com>).

Pour tous renseignements : alainrakotosongs@gmail.com ou 06 17 04 35 22.



Distribution des colis de Noël



Jeudi 21 décembre, les dynamiques membres du CCAS se sont affairés à préparer les colis de Noël destinés aux personnes âgées de 70 ans et plus, n'ayant pas pu participer au repas annuel.

Sous la houlette de Nicole Doitrand et Marie-Thérèse Pitavy, responsables des colis, 43 colis ont été préparés et distribués.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles du CCAS pour leur investissement tout au long de l'année au bénéfice des plus fragiles.

Amicale Laïque Manienne

Spectacle de Noël

Vendredi 15 décembre les enfants de l'école de Souzy ont fêté Noël lors d'un spectacle offert par l'Amicale Laïque Manienne. La bonne humeur du Clown Zigotto a ravi petits et grands, venus en nombre lors de cette soirée. Le Père Noël a apporté des jeux pour l'école pour la plus grande joie des enfants. Cette soirée de Noël est aussi l'occasion pour les enfants de présenter leurs fabrications à leur famille. La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial.



Matinée Boudin

DIMANCHE 28 JANVIER



*L'Amicale Laïque
Manienne vous propose au
profit des enfants une*

**VENTE DE BOUDIN
À SOUZY**

*sous la halle
(en haut du village)*

à partir de 8h30

(sur place ou à emporter)



	<i>Prix Unitaire</i>
Boudin (50 cm)	5 €
Boudin (1 mètre)	9 €
Assiette : Boudin (25 cm) + purée	4,50 €

Foyer Rural – section Téléthon

Téléthon - une belle édition 2023 !

Le Téléthon s'est déroulé le samedi 2 décembre 2023 avec la même détermination que les années précédentes. Un bon résultat cette année avec un bénéfice de 1046.37 €, soit 155 € de plus que l'année dernière et un versement de 1401.37 € à l'AFM (grâce aux dons). Nous pouvons être fiers car c'est la première année que nous reversons autant.

Un GRAND BRAVO aux bénévoles et aux participants pour leur soutien. Comme l'année dernière, le Foyer Rural a versé un don de 80 €. Merci à l'Association.

Cette année, la marche s'est déroulée l'après-midi. 25 marcheurs ont participé malgré le froid. Les dames du tricot ont tenu leur stand. Un grand MERCI pour leur présence et leur générosité car la vente de leurs créations a rapporté 81 €.

Comme en 2022, nous avons complété le repas par une jardinière de légumes maison préparée par les bénévoles. De nombreux repas ont été emportés. Un grand MERCI à Eric Auter qui a fait des crêpes l'après-midi, très appréciées par les personnes présentes.

Après le repas, quelques joueurs de belote sont restés pour passer l'après-midi ensemble.

Encore merci aux bénévoles et participants car sans eux cette journée n'aurait pas été possible.

Foyer Rural – Tennis de Table

Retour sur le tournoi du samedi 16 décembre

Samedi 16 décembre, le club de tennis de table a organisé son 28ème tournoi annuel qui a accueilli 87 joueurs présents. Ce tournoi comportait 4 tableaux (dont 3 avec consolante) qui ont donnés les résultats suivants :

Tableau handicap :

Vainqueur : Dylan Venet (ex joueur de Souzy)

Vainqueur de la consolante : Bruno Colomb (lui aussi, ex joueur de Souzy)

Tableau toutes séries :

Vainqueur : Thibaud Berchoud (Pontcharra / St Forgeux) face à Dylan Venet

Tableau non licenciés- moins de 700 pts :

Vainqueur : Bruno Colomb (2ème tableau remporté)

Vainqueur de la consolante : Yann Damey (Pontcharra / St Forgeux) face à Rémi Marquet (Souzy)

Tableau jeune (-15 ans) :

Vainqueur : Yann Damey (2ème tableau remporté)

Vainqueur de la consolante : Nolan Chillet (Souzy)

Le club de Souzy se félicite du parcours de ses joueurs et particulièrement de ses 2 joueurs actuels présents dans des finales, avec la victoire à la clé pour Nolan Chillet



Finale tournoi handicap



Finale consolante tournoi jeune



Finale tournoi -700 pts



Finale consolante tournoi -700 pts

Le club remercie aussi tous les joueurs présents, les spectateurs et aussi tous les sponsors.



Les organisateurs

Informations Monts du Lyonnais

Le Bus France Services au plus près de vous !



Dans la continuité des Maisons des Services (Saint Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise), le Bus France Services se rend dans chaque commune des Monts du Lyonnais depuis le 26 juin 2023 pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives.

L'accueil est sans rendez-vous et gratuit.

Nous venons à vous pour faciliter :

- L'information et les démarches d'accès aux droits

La Caf, les Impôts, la Retraite, la CPAM, La MSA, la carte grise, le permis de conduire, la justice

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne, aide à la rédaction de courrier, informations
- Un accompagnement numérique :
 - o Création d'adresse électronique,
 - o Impression, scan,
 - o Démarches en ligne.
- Le soutien à l'accès des services de la Communautés de Communes des Monts Du Lyonnais (demande d'accès aux déchetteries, informations relatives aux services de la CCMDL)

Vous nous retrouverez à Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevières, Coise, Duerne, Grammond, Grézieu le Marché, Haute Rivoire, la Chapelle sur Coise, Larajasse, L'aubépin ; Les halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, St Clément les places, St Denis sur Coise, St Genis l'argentièrre, St Martin en Haut, Ste Catherine, Ste Foy l'argentièrre, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux.

Et dans vos Maisons des Services à Saint Laurent de Chamousset et à Saint Symphorien sur Coise sans rendez-vous et gratuit tous les matins de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous les après-midis.

Prochaines permanences du bus à Souzy (parking de la salle des fêtes – 187 rue de l'école)

Mardi 16 janvier 2024 de 9h à 11h

Mardi 13 février 2024 de 9h à 11h

Mardi 12 mars 2024 de 9h à 12h



RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION sur la production et l'autoconsommation d'électricité solaire

Avec l'augmentation des prix de l'énergie, beaucoup de personnes se posent aujourd'hui la question d'investir dans le photovoltaïque, mais il est difficile de faire des choix adaptés.

Monts Énergies, société citoyenne, animée par des bénévoles soucieux d'accompagner la transition énergétique des Monts du Lyonnais, vous propose des réunions d'information.

Notre but : apporter une information neutre, gratuite et désintéressée, en donnant quelques repères techniques et économiques à nos concitoyens, pour qu'ils puissent, s'ils le désirent, s'engager individuellement ou collectivement en connaissance de cause dans leurs projets.

- **St Laurent de Chamousset** : mardi 23 janvier à 19h, salle Gabriel Fougereuse
- **Ste Foy l'Argentière** : mardi 23 janvier à 20h, salle polyvalente
- **Montrottier** : mercredi 24 janvier à 19h, salle du conseil
- **St Symphorien/Coise** : mardi 30 janvier à 20h, Parc Eco Habitat en présentiel ou en visio conférence (lien : cf site en bas de page)
- **Grammond** : mardi 30 janvier à 20h, salle Mille Club
- **St Martin en Haut** : vendredi 2 février à 20h, à la mairie
- **Haute-Rivoire** : vendredi 9 février à 20h, salle du cinéma

Informations complémentaires : www.montsenergies.fr



COMMUNE DE SOUZY

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Deux permanences

Samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h	Samedi 20 janvier 2024 de 9h à 12h
---	---

En MAIRIE **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Prière de bien vouloir les retirer aux dates
prévues ci-dessus ou de les faire prendre par
tiers en cas d'absence.*

**Il n'y aura pas d'autre distribution
programmée.**



un